

NOTICE EN 131

ECHELLES À USAGE

DOMESTIQUE OU

PROFESSIONNEL

À LIRE AVANT TOUTE UTILISATION

INSPECTION :

Pour l'inspection de routine, procéder comme suit :

- Vérifier qu'aucun montant n'est tordu, fléchi, abimé, fissuré ;
- Vérifier que les composants sont en bon état ;
- Vérifier qu'aucune fixation, sertissage n'est manquante ;
- Vérifier qu'aucun barreau/marche n'est manquant, desserré, trop usé, rouillé ou endommagé ;
- Vérifier que les articulations entre les sections avant et arrière ne sont ni endommagées, ni desserrées ;
- Vérifier que le système de verrouillage reste horizontal et n'est manquant, tordu, desserré ;
- Vérifier qu'aucun crochet de barreau n'est manquant sur les barreaux ;
- Vérifier qu'aucun support de guidage n'est manquant, endommagé, qu'ils sont tous bien engagés selon l'accouplement des montants ;
- Vérifier qu'aucun sabot de l'échelle n'est manquant, trop usé ;
- Vérifier que l'échelle est exempte de contaminants (terre, boue, peinture, huile ou graisse) ;
- Vérifier que les loquets de verrouillage (si le crochet en est équipé) ne sont ni endommagés et qu'ils fonctionnent correctement ;
- Vérifier que la plate-forme (si l'échelle en est équipée) n'est ni endommagée et qu'il n'y manque aucune pièce ou fixation.

Si une quelconque des vérifications ci-dessus n'est pas entièrement satisfaisante, vous ne devez PAS utiliser l'échelle.

STOCKAGE :

Éléments importants à prendre en considération pour stocker une échelle (non utilisée):

- L'échelle est-elle stockée hors des zones dans lesquelles son état pourrait se détériorer plus rapidement (humidité, chaleur excessive, intempéries.) ?
- L'échelle est-elle stockée dans une position qui l'aide à rester droite (accrochée par les montants à des fixations adéquates, posée à plat sur une surface dégagée, etc.) ?
- L'échelle est-elle stockée à un endroit où elle ne risque pas d'être endommagée par des véhicules, des objets lourds ou des contaminants ?
- L'échelle est-elle stockée à un endroit où elle ne risque pas de provoquer une chute ou une obstruction ?
- L'échelle est-elle rangée de façon sécurisée dans un endroit où elle peut difficilement être utilisée à des fins délictueuses ?
- Si l'échelle est installée de manière permanente (sur un échafaudage, etc.), est-elle protégée contre un accès non autorisé (par des enfants, etc.) ?

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION :

- Attention aux chutes.
- Inspecter l'échelle à la livraison. Avant chaque utilisation, vérifier visuellement que l'échelle n'est pas endommagée et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité.
- Ne pas utiliser une échelle endommagée.
- Charge totale maximale : 150 kg
- Ne pas utiliser l'échelle sur une surface inégale ou instable.

ARTUB

Zone Industrielle
Les Triboullières
38460 CRÉMIEU

Tél. +33 (0)4 74 90 70 45
Fax +33 (0)1 48 46 93 11

contact@artub.fr
www.artub.fr



- Ne pas se pencher.
- Ne pas installer l'échelle sur une surface contaminée.
- Nombre maximal d'utilisateurs : 1
- Toujours monter ou descendre en faisant face à l'échelle.
- Conservez une bonne prise sur l'échelle lorsque vous montez et descendez. Toujours se tenir d'une main à l'échelle ou, si cela n'est pas possible, prendre des mesures de sécurité supplémentaires.
- Éviter tout travail qui impose une charge latérale sur l'échelle, par exemple, forer un trou sur le côté dans un matériau solide.
- Ne pas monter ou descendre de l'échelle en portant un équipement lourd ou difficile à manipuler.
- Ne pas porter de chaussures inadaptées pour monter sur une échelle.
- Ne pas utiliser l'échelle si la condition physique de l'utilisateur ne le permet pas. Certains problèmes médicaux et la prise de médicaments, d'alcool ou de drogues peuvent rendre l'utilisation d'une échelle dangereuse.
- Ne jamais rester sur l'échelle longtemps sans faire de pauses (la fatigue constitue un risque).
- Prévenir les risques de détérioration de l'échelle pendant le transport, par exemple, en l'attachant, et vérifier qu'elle est correctement positionnée pour éviter toute détérioration.
- Vérifiez que l'échelle est adaptée à la tâche.
- Ne pas utiliser l'échelle si elle est contaminée avec de la peinture fraîche, de la boue, de l'huile, de la neige, etc.
- N'utilisez pas l'échelle à l'extérieur en cas d'intempéries, par exemple en cas de vent fort.
- En cas d'utilisation professionnelle, effectuer une évaluation des risques en respectant la législation du pays concerné.
- Lors du positionnement de l'échelle, tenir compte du risque de collision avec des piétons, des véhicules, des portes, etc. Dans la mesure du possible, sécuriser les portes (pas les issues de secours) et les fenêtres dans la zone de travail.
- Attention aux risques électriques
- Identifier les éventuels risques électriques de la zone de travail tels que les lignes en hauteur ou autres équipements électriques exposés et ne pas utiliser l'échelle en présence de risques électriques.
- Utiliser des échelles non conductrices lorsqu'il est impossible d'éviter les risques électriques.
- Ne pas se servir de l'échelle comme d'un pont.
- Ne pas modifier la conception de l'échelle.

- Ne pas déplacer une échelle en se tenant dessus.
- En cas d'utilisation en extérieur, se méfier du vent.
- Si l'échelle est livrée avec des barres stabilisatrices, le stabilisateur doit être installé sur l'échelle conformément aux instructions.

INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉCHELLES D'APPUI :

- Les échelles d'appui à barreaux doivent être positionnées à l'angle adéquat. (Entre 65° et 75°.)
- Les échelles d'appui à marches doivent être utilisées de manière à ce que les marches soient en position horizontale.
- Les échelles utilisées pour accéder à un niveau supérieur doivent dépasser le point d'arrivée d'un mètre minimum et être sécurisées si nécessaire.
- Utiliser uniquement l'échelle dans le sens indiqué.
- Ne pas appuyer l'échelle contre des surfaces inadaptées.
- L'échelle ne doit jamais être déplacée depuis le haut.
- Ne pas monter sur les 3 derniers échelons ou marches d'une échelle.

INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉCHELLES DOUBLES :

- Ne pas descendre de l'échelle double sur le côté pour monter sur une autre surface.
- Toujours ouvrir complètement l'échelle avant de l'utiliser.
- Toujours enclencher les dispositifs de retenue avant d'utiliser l'échelle.
- Ne pas utiliser l'échelle double appuyée contre un mur comme une échelle ordinaire sauf si le fabricant le permet.
- Ne pas se tenir sur les deux marches/barreaux supérieurs d'une échelle double en l'absence de plate-forme et de guides à la hauteur des mains et des genoux.
- S'ils ne sont pas automatiques, vérifier et sécuriser les systèmes de verrouillage avant utilisation

INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉCHELLES À PLUSIEURS PLANS :

- S'ils ne sont pas automatiques, vérifier et sécuriser les systèmes de verrouillage avant utilisation
- La partie libre de la corde doit être attachée à l'échelle.



ARTUB

Zone Industrielle
Les Triboullières
38460 CRÉMIEU

Tél. +33 (0)4 74 90 70 45
Fax +33 (0)1 48 46 93 11

contact@artub.fr
www.artub.fr